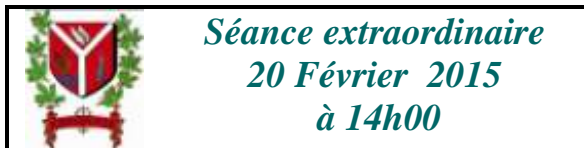


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 20 février 2015, à **14h00**, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absence : madame Nathalie Evrard, madame Nicole Viens et monsieur Normand Bois ont motivé leur absence.

Madame Suzanne Prévost, directrice générale est également présente.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Dépôt du rapport de l'auditeur pour l'exercice financier 2014**
4. **Nomination d'un auditeur externe pour l'année 2015**
5. **Mandater la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. – Audition du coût de la collecte sélective des matières recyclables 2014**
6. **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Compensation de base aux municipalités 2014**
7. **Mandater la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. à remplir le formulaire du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2014**
8. **Parole au public**
9. **Levée de la séance**

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-02-043

Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

La présente séance soit et est ouverte à 14h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-02-044

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

2015-02-045

Dépôt du rapport de l'auditeur pour l'exercice financier 2014

Monsieur Christian Gratton, auditeur de la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc., explique et commente les états financiers.

4- NOMINATION D'UN AUDITEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2015

2015-02-046

Nomination d'un auditeur externe pour l'année 2015

ATTENDU QUE la Municipalité de Chénéville doit nommer un auditeur externe pour l'année 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville nomme la Firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. à titre d'auditeur externe pour l'exercice 2015;

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville accepte l'offre déposée par la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour la vérification et la préparation des états financiers de l'exercice 2015 et ce, pour la somme de 9 000.00 \$ plus les taxes applicables;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-13000-413.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- MANDATER LA FIRME CHARLEBOIS ET GRATTON, CPA INC. – AUDITION DU COÛT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES 2014

2015-02-047

Mandater la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. – Audition du coût de la collecte sélective des matières recyclables 2014

ATTENDU QUE nous devons transmettre, au plus tard le 30 juin 2015, notre déclaration dûment complétée et signée par notre auditeur externe sous peine de pénalité advenant un retard;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville nomme la Firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. à titre d'auditeur externe pour l'exercice 2015;

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville autorise la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. à exécuter l'audition du coût net de la collecte sélective des matières recyclables pour l'exercice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS 2014

2015-02-048

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Compensation de base aux municipalités 2014

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 106 167.00 \$ pour l'entretien du réseau routier pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU' un auditeur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'**annexe B** dûment complétée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7- MANDATER LA FIRME CHARLEBOIS ET GRATTON, CPA INC. À REMPLIR LE FORMULAIRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2014

2015-02-049

Mandater la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. à remplir le formulaire du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2014

ATTENDU QUE nous devons transmettre le formulaire du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local dûment complété;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville mandate la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. à remplir le formulaire du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8- PAROLE AU PUBLIC

9- LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-02-050

Levée de la séance

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 14h10

Gilles Tremblay, Maire

Suzanne Prévost, Directrice générale,
secrétaire-trésorière